Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 43 (1981)

Heft: 14

Rubrik: 55ème rapport annuel de l'Association suisse pour l'équipement

technique de l'agriculture - ASETA : pour la période allant du 1er juillet

1980 au 30 juin 1981

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



55ème Rapport annuel

de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA

pour la période allant du 1er juillet 1980 au 30 juin 1981

1. Introduction

Bien que le recensement des exploitations agricoles de 1980 ne soit pas encore complètement évalué et que les détails n'aient pas encore été publiés, nous offrons à nos membres dans ce rapport un aperçu quant aux chiffres nous intéressant le plus, grâce aux bons services de l'Office fédéral des statistiques.

Les tableaux 1 et 2 montrent l'état de mécanisation de l'agriculture suisse sous divers aspects. Pour faciliter le travail d'appréciation des sections concernant la densité de mécanisation dans leurs territoires, nous avons procédé à la répartition des résultats par cantons. Par manque de place, seul le total du recensement des exploitations de 1975 a pu être juxtaposé au total global. A l'endroit des omissions de la colonne de 1975, les indications nécéssaires manquent. Nous pouvons en déduire que le nouveau recensement nous offrira des renseignements bien plus détaillés par rapport à celui de 1975.

Une analyse des deux tableaux dépasserait le cadre de ce rapport. Nous remarquons par contre que l'effectif de tous genres de machines agricoles a encore augmenté. En moyenne, chaque deuxième exploitation agricole motorisée possède un second tracteur.

Vu qu'il est difficile de faire une comparaison complète entre le développement de la mécanisation des exploitations agricoles en montagne et des exploitations de plaine, cette étude comparative nous offre néanmoins des aspects intéressants: Si l'on tient compte du fait qu'un tiers des exploitations dont le chef exerce l'agriculture comme profession principale se situent en montagne, il est remarquable de constater que depuis six ans (1975) 30 % des tracteurs, 50 % des chargeuses, 82 % des motofaucheuses, 50 % des transporteurs pneumatiques et 61 % des machines à traire ont été vendus pour usage à la montagne. La charge financière de ces exploitants est énorme et mérite notre admiration. Ce développement en cours devrait encourager l'association ainsi que ses sections de montagne d'intensifier leur engagement auprès des membres établis dans ces régions. D'autre part, ce processus permet d'espérer une augmentation de l'effectif des membres.

Le tableau no 3 présente une vue d'ensemble concernant les véhicules automobiles à moteur en Suisse. Le tableau no 4 montre la répartition des tracteurs vendus par cylindrée et par poids total. Comme pour l'année précédente, nous remarquons une augmentation des classes de poids et de rendement supérieures expliquant par là le plus grand nombre de tracteurs à 4 roues motrices nouvellement mis en circulation.

Le tableau no 5 nous renseigne sur les taxes fiscales concernant les carburants. Lors des discussions traitant des prix des carburants constâmment en hausse, on oublie souvent que 50 % du prix passe à la caisse de la Confédération. L'ASETA observe non sans soucis le cours politique qui tend à s'éloigner des engagements pris, en son temps, concernant les taxes douanières supplémentaires servant au financement des auto-routes. D'éventuelles conséquences négatives par rapport au remboursement des droits de douane sur les carburants à usage agricole devront être reconnues à temps afin d'agir au bon moment.

Tableau 1: Equipement technique de l'agriculture, par cantons, état au 1980

			nd Rauper à deux ess			-for	egerär vagen sharg ot.	Ses	- t	×					Ø	0.
		Anzahl Betriebe Exploitations	Anzahl Traktoren Nombre de tracteurs	davon Vierradantrieb dont à traction sur 4 roues	Jeeps / Landrovers, Unimogs	Transporter ohne Lade- gerät / Transporteurs non autochargeurs	Transporter mit Ladegerär und Selbstfahrladewagen Transporteurs autocharg et autocharg, automot.	Mähdrescher Moissonneuses-batteuses	Einachser / Motormäher Tracteurs monoaxes et motofaucheuses	Zweiachsmäher Motofaucheuses à deux essieux	Kreiselmäher Faucheuses rotatives	Mähquevschzetter Faucheuses condition- neuses	Ladewagen Chars autochargeurs tractés	Sammelpressen Ramasseuses-presses	Kartoffelvollernter Récolteuses intégrales à pommes de terre	Rübenvollernter Récolteuses intégrales à betteraves
Schweiz / Suisse	1975		83860		6290	7905	11544	5026	100819				45624	10575		
Schweiz / Suisse	1980	64529	94717	14678	6869	8927	13957	5121	103304	482	21295	3254	48402	10897	4590	968
davon Berggebiet /	1975		13468		3496		5155	200	43844		0.1.10		6880	4005	407	_
zone de mont.	1980	13538	16720	6156	3981	7206	11600	293	45875	301	3440	364	8258	1305	107	0
Zürich		6002	9359	880	337	152	252	447	7551	24	1989	241	5234	545	549	92
Bern		11874	16323	3160	1870	1953	3989	865	24013	83	2920	498	9512	2174	1573	223
Luzern		5491	7544	1220	536	574	1128	147	8667	33	1800	378	5049	154	60	7
Uri		150	168	16	21	424	170	0	1147	0	21	2	125	4	0	0
Schwyz		1209	1554	358	183	611	866	4	3556	24	224	12	966	26	1	0
Obwalden		379	426	66	35	348	439	1	1525	7	63	10	299	3	0	0
Nidwalden		269	320	46	22	350	277	0	989	4	30	5	184	0	0	0
Glarus		223	302	70	86	138	210	3	983	9	58	7	186	2	0	0
Zug		680	982	294	54	86	179	5	1144	4	265	40	624 3647	14 1165	4 433	0
Fribourg		5039	7922	1394	370	114	464	480	4519	27	2637	255				95
Solothurn		2117	3134	384	135	62	153	270	2747	15	615	95	1873	401	287	51
Basel-Stadt		19	37	5	0	0	0	2	23	0	13	0	15	8	0	0
Basel-Land		1226	1857	319	105	38	76	127	1841	1	276 234	27	1173	201	52	5
Schaffhausen		996	1644	202	34	20	5	178	861 1756	2 7	234 82	29 5	759 379	140 2	139 0	22 0
Appenzell AR		504	562	321	60	122	422	1							12	
Appenzell IR		313	325	95	30	84	225	1	1107	3	29	170	236	0	0	0
St. Gallen		4608	6214	805	302 322	669 1270	1508 1919	71 49	8690 6388	25 43	1669 261	172 43	4005 774	60 89	25 6	6 1
Graubünden		1407 5327	1693 7871	631 895	143	110	260	382	7402	13	1389	178	4644	482	263	59
Aargau		4380	6774	395	107	69	63	193	4778	5	2013	250	4108	204	195	77
Thurgau						136	119	20	2013	7	215	23	288	118	20	0
Ticino		1266	1520 9996	239 1596	177 659	283	399	1286	3534	79	2347	654	2250	3456	805	305
Value		5650 2019	2342	267	789	1235	616	50	6002	25	274	65	321	161	37	7
Valais Neuchâtel		1317	2342	534	262	29	57	116	793	30	832	137	706	565	46	5
Genève		507	1197	115	99	26	9	177	163	0	124	30	48	216	32	7
Jura		1557	2415	371	131	24	152	246	1112	12	915	98	997	707	63	6

Tableau 2: Equipement technique de l'agriculture, par cantons, état au 1980

					ALCOHOLD THE RESIDENCE	THE RESERVE OF THE PARTY OF								SUNSKIE LESS LAND AND AND AND AND AND AND AND AND AND		
		Einscharpflüge Charrues pour tracteur monosocs	Mehrscharpflüge Charrues pour tracteur polysocs	Mistladekrane Grues à fumier	Miststreuer Epandeuses à fumier, tractées	Druckfässer Citernes à pression pour purinage	Anbaumaishäcksler Récolteuses de maïs- fourrage portées	Pflanzenschutzspritzen Pulvérisateurs pour la protection des plantes	Abladefördergebläse Aéro-engrangeurs	Mosessie Moralisco Griffes élévatrices	Heubelüftungsanlagen Installations de séchage en grange	Hofelgene Getreldetrockn. Séchoirs à grain apparte- nant à l'exploitation	Mech. Entmistungsanl. für Rindvieh / Evacuation méc. du fumier pour bovins	Schwemmentmistungsani. Installations pour lisier flottant	Melkanlagen Installations de traite mécanique	Motorsägen Tronçonneuses
Schweiz / Suisse	1975				25305		4450	22664	33709		25107				43694	
Schweiz / Suisse	1980		15654	8034	28054	26795	7338	25706	41131	2099	34308	1044	3294	12130	51953	76530
davon Berggebiet /	1975								12416		9153				10421	
zone de mont.	1980	3693	511	2056	9258	5642	448	2385	16068	410	13832	33	874	2065	16456	30643
Zürich		2144	2164	598	2048	2539	798	2734	3666	153	2346	133	195	1099	3890	6925
Bern		6962	2483	1697	5329	4363	1127	3093	8541	238	4903	139	363	2418	11399	18388
Luzern		2198	448	353	1404	1519	469	1087	2840	182	4520	70	79	1975	5216	7036
Uri		8	0	6	109	85	1	5	319	9	987	0	0	54	222	831
Schwyz		60	. 11	161	815	558	17	274	1015	29	1975	0	14	161	1208	2011
Obwalden		9	1	24	212	241	3	23	508	6	1023	0	0	81	601	815
Nidwalden		6	1	14	153	108	2	20	308	4	743	0	1.	67	443	588
Glarus		12	6	37	267	182	6	7	424	2	222	0	0	38	254	578
Zug		174	. 70	62	208	295	63	233	297	54	577	8	10	239	656	727
Fribourg		2023	1263	1038	2771	2688	574	1193	2546	202	1539	33	303	622	4115	3756
Solothurn		1046	692	277	998	1000	351	745	1297	46	559	90	121	335	1554	1944
Basel-Stadt		7	11	4	11	9	1	19	4	3	3	1	0	3	10	20
Basel-Land		581	369	115	532	476	239	850	743	35	608	77	51	300	806	1385
Schaffhausen		280	542	131	348	271	200	725	567	18	237	88	98	124	425	850
Appenzell AR		5	0	21	304	510	1	16	978	15	735	0	3	108	668	967
Appenzell IR		0	2	11	134	275	1	13	703	1	602	0	0	80	545	574
St. Gallen		450	258	290	1852	2957	254	1226	4321	195	3988	8	71	1205	4562	5464
Graubünden		464	198	239	1496	606	202	369	2488	14	1916	4	71	237	1947	3462
Aargau		2460 1458	1803 963	476 221	1621 875	2461 2180	950 420	2056	3240 2677	142 71	1850 3347	117	176 106	1051 1401	3208 3397	4813 4046
Thurgau																
Ticino		257	137	19	386	218	68	505	65	10	180	14	38	43	284	1426
Vaud Valais		1831	2986 178	1373 93	3484 431	1590 240	1025 55	3678 2733	1341 1269	439	723 335	120	871 92	222 67	3732 698	4557
Neuchâtel		577 462	264	341	988	630	145	338	439	85	194	8	286	64	963	2955 943
Genève		157	337	30	152	59	42	404	11	40	9	36	- 15	14	68	289
Jura		675	467	403	1090	735	324	421	524	85	187	26	330	122	1082	1180
		0.0	101	100	1000	100	021		024	00	101				1002	1103

Tableau 3 L'Office fédéral des statistiques a recensé à fin septembre 1980 dans notre pays 2'702'266 véhicules à moteur en circulation qui se répartissent comme suit:

	1978	1979	1980	Augmentation par rapport à 1979
Voitures de tourisme	2'054'977	2'154'274	2'246'752	+ 4,3%
Minibus et autocars	10'719	10'945	11'087	+ 1,3%
Camionnettes et camions, tracteurs à sellette Tracteurs industriels et agricoles, chariots à moteur	152'746	160'597	169'402	+ 5,5%
et voitures automobiles de travail	124'156	130'951	137'685	+ 5,1%
Total des véhicules automobiles	2'342'598	2'456'767	2'564'926	+ 4,4%
Motocyclettes	122'804	120'427	137'340	+14,0%
Total des véhicules à moteur	2'465'402	2'577'194	2'702'266	+ 4,9%

Le degré de motorisation par rapport au chiffre de la population suisse est en conséquence le suivant:

	Voitures automobiles par 1000 habitants	Véhicules utilitaires par 1000 habitants	
1965	155	18	
1970	221	22	
1975	278	28	
1978	325	45 *)	
1979	340	48 *)	
1980	353	50 *)	

^{*)} y compris les tracteurs agricoles

Tableau 4 Tracteurs neufs mis en service

Année	Tracteurs i	neufs mis en	service			selon le po	oids total			
	agricoles	Industriels	Total	à quatre roues motrices	Diesel	jusqu'à 1500 kg	1501-2000 kg	2001-3000 kg	3001-4000 kg	de plus de 4000 kg
1975	4'231	37	4'268	1'157	4'254	124	1'113	2'703	281	47
1976	3'622	22	3'644	1'069	3'639	94	923	2'391	199	37
1977			4'066	1'258	4'056	131	1'021	2'566	299	49
1978		_	4'341	1'533	3'332	173	1'083	2'714	294	77
1979	<u> </u>		5'007	2'265	4'990	223	1'034	3'004	562	184
1980	-	_	4'599	2'417	4'582	306	787	2'624	696	186
				Name of the	selon o	ylindrée				
	jusqu'à 1150 cm³	1151—1350 cm³	1351—1650 cm³	1651—1950 cm³	1951-2250 cm³	2251-2550 cm ³	2551-3050 cm³	3051-4550 cm ³	4551-6050 cm³	6051— cm³
1975	21	11	23	24	36	593	1'230	2'125	184	21
1976	10	3	27	13	29	420	1'209	1'775	134	24
1977	12	21	20	12	37	513	1'423	1'833	178	17
1978	25	44	18	19	22	687	1'386	1'949	166	25
1979	81	53	27	34	34	700	1'493	2'283	256	46
1980	110	41	78	80	13	550	1'194	2'218	286	29

Tableau 5
Charges fiscales sur les carburants et contributions au stockage obligatoire

	Essence Fr./100 kg	carburant diesel Fr./100 kg
Droit de douane de base (brut)	26.50	26.50
Tare additionnelle (15%)	3.975	3.975
Droit de douane de base (net)	30.475	30.475
Droit de statistique	0.305	0.305
Taxe supplémentaire	40.319	36.455
	71.099	67.235
Taux global du droit de douane	71.10	67.23
ICHA	6.49	5.99
Charge fiscale totale	77.590	73.220
Contributions au stockage obligatoire et taxe Carbura Contributions au Fonds national pour la recherche d'énergies	1.900	1.100
nouvelles	0.104	0.104
Charge globale	79.594	74.424
Poids spécifiques moyens	0,744	0,823
Total des charges en centimes par litre	59,218	61,251

(au 1.1.1981)

Taxe supplémentaire sur l'essence et le carburant diesel destinée aux routes nationales

A partir de 15 janvier 1962	5 ct./l
A partir du 2 septembre 1963	7 ct./l
A partir du 3 mai 1965	12 ct./I
A partir du 3 avril 1967	14 ct./I
A partir du 1er avril 1968	15 ct./I
A partir du 15 décembre 1971	20 ct./I
A partir du 31 août 1974	30 ct./I

2. L'effectif des membres

L'année précédente, nous avons dû émettre une réserve concernant la comparaison de l'effectif des membres avec l'année d'avant. Grâce à un changement dans le programme de l'ordinateur, le communiqué sur l'effectif des membres peut à nouveau être comparé à celui de l'année d'avant. Le tableau démontre que l'effectif a augmenté de 0,25 % ou de 87 unités comparé à l'année d'avant. Pour la période de 1975—1980, le nombre d'exploitations majeures a diminué de 6 % ou de 4575 unités. Le tableau mentionné fait état de nombreuses exploitations dans certaines sections ne

Tableau 6 Effectif des membres des différentes Sections

Section	Explo	oitations 2)	30.6.1975	30.6.1976	30.6.1977	30.6.1978	30.6.1979	30.6.1980	30.6.1981
AG	4'192	4'021	3'024	2'837	2'861	2'890	2'988	2'960	3'029
BE	15'447	8'212	7'031	7'096	7'115	7'001	7'080	6'905	6'892
BS + BL	1'004	838	782	824	809	797	815	810	809
FL	191	<u> </u>	261	265	264	258	253	252	244
FR	4'744	2'147	3'165	2'987	2'953	2'945	3'033	2'998	2'994
GE	426	286	382	377	366	365	366	349	353
GR	3'326	2'972	219	205	200	194	182	169	170
JU	1'439	576	427	425	405	392	400	371	362
LU	6'430	1'576	2'119	2'195	2'331	2'428	2'713	2'629	2'720
NE	1'286	658	614	685	655	653	697	636	628
NW	609	181	138	136	138	140	154	156	152
OW	922	306	141	138	123	123	121	119	120
SG	8 403	3'423	2'658	2'764	2'807	2'854	2'956	3'084	3'190
SH	690	785	818	811	807	792	806	777	761
SO	1'785	1'412	902	901	893	875	894	904	908
SZ	2'871	930	449	477	484	487	551	644	637
TG	3'982	1'627	2'926	2'853	2'845	2'906	2'821	2'748	2'749
TI	948	4'205	350	332	329	323	306	287	290
VD	5'696	2'938	3'387	3'201	3'169	3'127	3'219	3'084	3'059
VS	2'342	12'438	238	230	223	221	215	206	194
ZG	766	170	623	629	634	625	647	640	644
ZH		3'275	5'565	5'527	5'577	5'545	5'657	5'514	5'424
Total	72'298*	52'976*	36'219	35'895	35'988	35'941	36'874	36'242	36'329

¹⁾ Exploitations d'agriculture dont le chef exerce l'agriculture comme profession principale

²⁾ Exploitations à titre accessoire

^{*)} sans FL

figurant pas encore en tant que membres. Il est certain que plusieurs d'entre elles pourraient être recrutées en qualité de membres.

Pendant la période de l'exercice, douze sections ont profité de la possibilité de l'encaissement central pour le versement des cotisations. Le travail des gérants des sections AG, BE, GE, JU, LU, SG, SH, SO, TG, TI, VS et ZH en est de ce fait sensiblement allégé. Ce service est autofinancé et ne charge nullement les autres sections.

3. Les organes de l'ASETA (état au 30. 6. 81) Comité directeur

Président central

H. Baechler, Morat FR

Vice-président M. Tardy, St-Prex VD

Membres

G. Ammann, Goßau SG

R. Chollet, Gy GE

P. Horst, Busswil BE

H. Leibundgut, St-Urban LU

J. Oehninger, Adlikon ZH

Comité central

Président central H. Baechler, Morat FR

Membres

(Membres du CD, présidents des sections et des commissions techniques)

AG E. Gautschi, Gontenschwil

BE P. Horst, Busswil

BB K. Schäfer, Liestal

FL B. Hasler, Ruggell

FR P. Trachsel, St-Antoni

GE R. Chollet, Gy

GR L. Jörg, Landquart

JU M. Chételat, Courtételle

LU H. Leibundgut, St-Urban

NE F. Schleppi, Lignières

NW W. Zimmermann, Ennetmoos

OW P. Gasser, Sarnen

SG G. Ammann, Gossau

SH H. Reich, Gächlingen

SO F. Tschumi, Riedholz

SZ A. Föhn, Schwyz

TG J. Fatzer, Neukirch-Egnach

Ti R. Cattori, Cadenazzo

VD M. Tardy, St-Prex

VS Ch. Bonvin, Conthey

ZG Ch. Blattmann, Oberägeri

ZH J. Oehninger, Adlikon

CT 1 V. Monhart, Unterschlatt

CT 2 H. Ryser, Oberwil

CT 3 N. Wolfisberg, Hohenrain

CT 4 K. Schib, Oberfrick

Commission Technique 1

(questions techniques d'ordre général)

Président

V. Monhart, Unterschlatt TG

Membres

K. Hatt-Meier, Schaffhausen

F. Hirter, Safenwil AG

A. Lippuner, Marly FR

R. Mumenthaler, Wimmis BE

R. Studer, FAT, Tänikon TG

J. P. Zahnd, La Chaux-de-Fonds NE

Commission Technique 2

(questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage)

Président

H. Ryser, Oberwil BL

Membres

F. Bütikofer, Limpach BE

P. Forestier, Chancy GE

E. Guidoux, Cronay VD

E. Meier, Wiesendangen

FAT, Tänikon TG

Commission Technique 3

(questions concernant l'emploi en commun des machines)

Président

N. Wolfisberg, Hohenrain LU

Membres

H. Hodel, Schönenwerd SO

P. Müri, Gränichen AG

O. Schwarzer, Wülflingen ZH

U. Stämpfli, Schüpfen BE

FAT, Tänikon TG

ASCA, Lindau ZH

Commission Technique 4

(formation complémentaire des sociétaires et coordination avec la formation professionnelle ordinaire)

Président

K. Schib, Oberfrick AG

Membres
W. Herzig, OFA, Berne
F. Lachat, Courroux JU
H. Marthaler, OFA, Berne
N. Widmer, ECA Hohenrain LU
J. J. Romang, Grange-Verney, Moudon
(voix consultative)

Commission de vérification des comptes

Président J. Bircher, Hagendorn ZG

Membres

B. Schafroth, Ettingen BL

P. Zimmerli, Lenzburg AG (réviseur permanent)

A. Berlie, Crassier VD (1er suppléant)

J. Gut, Stans NW (2ème suppléant)

4. L'activité des organes de l'ASETA

54ème Assemblée des délégués (AD)

Cette assemblée a eu lieu le 20 septembre 1980 au Casino de Baden, canton d'Argovie, et réunissait 11 invités, 5 membres d'honneur, 27 membres du Comité central et 67 délégués. Le procès-verbal de la 53ème AD, le rapport d'activité 1979/80, le rapport financier 1979/80 furent approuvés à l'unanimité. Il en fut de même pour le programme d'activitê 1980/81 ainsi que pour les listes des cours des centres de formation et le budget 1980/81 y compris le montant de la cotisation annuelle. Tous les organes de l'ASETA ont du se soumettre à une réélection, après échéance de la période en fonction de quatre ans. Le Comité central CC a été réélu à l'unanimité, ne comportant pas de mutations. Le président central, M. H. Bächler, a été confirmé dans sa fonction. La vacance à la Commission de vérification des comptes, occasionnée par la démission statutaire de J. Roy, a été remplie par le 1er suppléant, B. Schafroth, Ettingen BL. MM. A. Berlie, Crassier VD et J. Gut, Stans NW, ont été élus nouveaux suppléants. Les deux anciens membres, P. Zimmerli, réviseur permanent et J. Bircher, Hagendorn ZG, ont été réélus à l'unanimité.

En témoignage de reconnaisssance pour leurs services remarquables rendus à l'ASETA, MM G. Pottu, Malval GE, membre du Comité directeur et président de longue date de la section GE, ainsi que H. Wegmann, Bisikon ZH, gérant de la section ZH depuis 34 ans, ont été nommés membres d'honneur.

Sur proposition du CD, l'Assemblée décida de prendre part à l'AGRAMA avec un stand d'information sur les activités de l'ASETA. Sur proposition du CC et après vive discussion, il fut décidé que les sections organiseront plus souvent des concours d'habileté régionaux pour conducteurs de tracteurs. L'Association centrale, de son côté se chargera de concours à l'échelle suisse en collaboration avec une des sections. Selon l'invitation de la section SG, l'assemblée des délégués 1981 se tiendra dans le canton de Saint-Gall.

Messieurs K. Schib, ECA Frick, P. Fäßler, FAT, H. Burger, Chambre d'agriculture, U. Hofer, ASMA, H. Sax, Vaudoise assurances ont adressé leurs vœux aux délégués.

5. Manifestations organisées par le Comité central

Durant l'exercice, la journée d'information traditionelle a eu lieu pour la neuvième fois. Elle a eu pour thème "les questions d'énergie à la ferme" et s'est déroulée, comme d'habitude, à deux endroits:

le 5 décembre 1980 à Schönbühl-Urtenen BE et le 10 décembre 1980 à Winterthur ZH.

La section bernoise a profité de l'occasion pour tenir son assemblée générale le matin. Il est certain que le nombre des participants de la manifestation de l'après-midi en a grandement été influencé. Aux deux endroits, les conférences suivantes ont été données:

Economie de l'énergie grâce à une meilleure isolation

Conférencier: S. Wernli, SAB, Brougg

- Chauffage à l'huile, au gaz, au bois, à l'électricité ou avec pompes à chaleur
 Conférencier: H. Arnold, Hoval AG, Feldmeilen, ZH
- Energie dérivée du bois installations de chauffage à bois
 Conférencier: C. Flury, Centrale suisse d'économie forestière, Soleure
- Production et application de Biogaz
 Conférencier: R. Kaufmann, FAT, Tänikon

Ces conférences de haute actualité furent publiées plus tard dans "Technique Agricole" et "Schweizer Landtechnik" et trouvèrent un écho bien au-delà du cercle des visiteurs. Les imprimés distribués aux auditeurs ont trouvé bon emploi dans les écoles d'agriculture, auprès des membres de la SAB et des représentants des entreprises.

Nous remercions très sincèrement les conférenciers, les organisateurs de la journée d'information, ainsi que les deux modérateurs, MM. R. Mumenthaler, Wimmis et V. Monhart, Unterschlatt.

Comité Central (CC)

Le jour précédent la 54ème AD, le Comité central s'est réuni pour sa 96ème séance. Les objets à traiter étaient la préparation de la 54ème AD ainsi que les élections statutaires.

Les mutations suivantes ont été effectuées au sein du CD et des Commissions techniques:

CD: Démission: G. Pottu, Malval GE Remplaçant: R. Chollet, GY, GE

CT 1: Démission: L. Moos, Schongau LU Remplaçant: J. P. Zahnd, La Chaux-de-Fonds NE

CT 2: Démission: H. Marti, Othmarsingen AG Remplaçant: P. Forestier, Chancy GE

CT 3: Pas de mutations

CT 4: Démissions:

K. Schmid, Hohenrain LU

A. Gysel, OFA, Berne Remplaçants:

N. Widmer, Hohenrain LU

H. Marthaler, OFA, Berne

Le nouveau chef du Centre de formation, Riniken, H. U. Schmid, Villnachern, entre dans la CT 4 avec voix consultative à la place de W. Bühler, Riniken.

Ont été réélus pour une nouvelle période: MM R. Piller, rédacteur, W. Bühler, directeur, H. U. Schmid et J.—J. Romang, chef des Centres de cours. La composition des organes élus peut être vue sur les listes précédant ce chapitre.

Comité directeur (CD)

Pendant l'exercice en cours, le CD a siégé le 5 juillet, le 23 août et le 13 décembre 1980. A côté des affaires courantes, le CD se prononça au sujet des questions suivantes:

préparation de la 96ème séance du CC et de la 54ème AD / évaluation du questionnaire concernant le concours d'habileté pour tracteurs / stand d'exposition à l'AGRAMA 81 / impression d'un nouveau prospectus ASETA / assurance pour la protection juridique de l'ASETA / avis sur les nouvelles prescriptions concernant les gaz d'échappement des véhicules automobiles / préparation pour la création d'une nouvelle Commission technique traitant des énergies alternatives.

Commission technique 1

La CT 1 a traité les objets suivants lors de la séance du 25 mai 1981:

suggestion pour l'élection remplaçant le président de la Commission pour la prévention des accidents de la SPAA (M. le Conseiller national A. Rüttimann, Jonen) / prise de position au sujet de l'avis concernant les prescriptions sur les gaz d'échappement des véhicules automobiles / préparation d'un programme standard pour concours d'habileté pour tracteurs (sur ordre de l'AD 1980) / organisation de la journée d'information 1981.

Commission technique 2

La CT 2 a siégé le 14 avril et le 19 mai 1981 au Centre de cours à Riniken. La deuxième fois, elle réunissait 17 présidents des groupements régionaux pour moissonneuses-batteuses. Le point le plus important à l'ordre du jour fut celui concernant les tarifs des moissonnages-battages pour la récolte 1981. Les tarifs ont augmenté en moyenne de Fr. 10.— par hectare en raison du renchérissement et des prix fort élevés des carburants.

En vue de manifestations régionales, la réunion des présidents des groupements régionaux pour le moissonnage-battage est fort appréciée en tant que lieu d'échange d'idées et de discussions.

Commission technique 3

La CT 3 a renoncé a siéger durant l'exercice, s'étant réunie la dernière fois au mois de juin de l'exercice précédent. Les travaux décidés lors de ladite séance ont été executés entre-temps ou sont encore en cours. Le carnet de contrôle des heures d'utilisation des machines agricoles a, entre autres, pu être réalisé et a été offert aux intéressés avec étui plastique. Une nouvelle liste d'adresses pour COUMAs est soumise, après premier examen, à la consultation des gérants des sections.

Commission technique 4

Les listes de cours des deux Centres de formation ont été soumises par écrit aux membres de la CT 4. Vu qu'aucun nouveau programme de cours n'était à l'ordre du jour durant l'exercice, une séance a été superflue.

6. Le Centre de cours 1 à Riniken

(Rapport de H. U. Schmid, chef du centre)

La période d'activité 1980/81 a été, dans l'ensemble, pareille à celle de l'exercice précédent,

car la liste des cours ne comportait pas de changements importants. Le nombre des participants (558) a légèrement augmenté par rapport à la moyenne des dix dernières années (542).

Les cours M, plus particulièrement les cours de soudure, ont été bien fréquenté. Nous remarquons une participation plus importante par rapport aux années précédentes pour les cours de soudure autogène. Il s'est avéré juste de prolonger le cours M 8 de deux à trois jours. Le moniteur dispose ainsi de plus de temps pour les travaux pratiques et pour la soudure sur les pièces détachées apportées par les participants. Cet hiver également, les cours M 6 "Les matières plastiques (façonnage, réparations)" et M 7 "Manières et possibilités d'équiper un atelier de ferme" n'ont suscité que peu d'intérêt. Une des raisons en est peut-être que les réparations sur matières plastiques n'étaient guère rentables jusqu'à ce jour, mais ce point de vue pourrait être réévalué vu le renchérissement important dans ce secteur. On remarque également, surtout auprès des jeunes agriculteurs, un certain manque d'intérêt pour la façon d'équiper un atelier de ferme. Les jeunes trouvent suffisamment d'exemples auprès de leurs collègues, à leur place d'apprentissage etc., ce qui n'exclut toutefois pas un bon cours sur l'équipement judicieux d'un ate-

Des deux cours combinés, le cours KM 11 a été bien fréquenté. Le cours K 30 n'a eu que 8 participants. Mais l'énergie déployée pour les constructions diverses n'en était que plus grande pour les travaux sur véhicules d'atelier, chevalets de support et remise en état des machines.

Le cours AR 2 a été donné pendant la moitié de sa durée conjointement avec des cours parallèles à thèmes correspondants, ce qui rendit son déroulement possible. Afin de rendre le programme de ce cours plus attrayant, le thème soudure électrique (cours plus complet) y a été incorporé pendant les premiers trois jours, On a tenu compte du fait que pour beaucoup d'agriculteurs la soudure faisait déjà partie des travaux d'entretien général.

A partir de l'année prochaine, la nouvelle combinaison de cours KR 10 remplacera le cours AR 2, périmé. Ce cours de remise en état de matériel agricole d'une durée de 10 jours comporte également le M 8 "Travaux de soudage difficiles" ainsi que les cours AR 14, AR 15 et H 2, et la remise en état de véhicules agricoles.

Après la ruée, l'année dernière, sur les cours A 1 "Le maniement et l'entretien des tracteurs et machines agricoles", le nombre de participants s'équilibra à 36 étudiants de l'EPFZ. Nous avons tenté de tenir compte du vœu répété de pratiquer davantage la conduite de tracteurs et remorques. Les problèmes surgissent surtout à la recherche d'un champ d'exercice adéquat, lors de sols humides, étant donné que ces cours ont lieu en octobre et mars.

Les cours MES ont à nouveau été très bien fréquentés. La maison en réfection à côté du Centre de cours s'est fort bien prêtée au traitement concret de certains thèmes de travail. M. W. Roth a de nouveau été moniteur des cours MES 1, 2 et 6. Six autres cours supplémentaires ont eu lieu à part ceux figurant sur la liste de 1980/81. Deux en Valais, l'un sous ma direction, l'autre en janvier, sous la direction de M. Fehlmann. Le thème de ces deux cours d'une journée était: "Entretien de véhicules agricoles". A Goms, on a tenu compte des véhicules pour la montagne, tels que les chars automoteurs et les motofaucheuses, alors qu'à Viège, les participants ont appris à connaître les travaux d'entretien sur tracteurs.La section valaisanne s'est chargée de l'organisation des deux cours, d'ailleurs fort bien fréquentés. Le 5 décembre 1980, un cours de révision de barres de coupe a eu lieu au Centre de cours de Riniken, en parallèle au cours K 30. Ce cours à grand succès sera repris en 1981/82 sous la dénomination AR 15 "Entretien des dispositifs de coupe", cours de deux jours à partir de l'hiver prochain. Nous traiterons surtout les travaux de contrôle et de réparation sur faucheuses-rotatives nécessaires à la prévention des accidents. D'autre part, chaque moniteur a pris part à quatre tests de pulvérisateurs qui ont eu lieu à différents endroits du canton d'Argovie. Un cinquième test a eu lieu au Centre de formation suite au cours A 10 "Les pulvérisateurs mécaniques et pneumatiques".

Grâce à la bonne discipline des participants, la 18ème saison de cours à Riniken s'est déroulée sans accidents. Je tiens à les remercier de leur intérêt.

Des travaux d'un autre ordre m'incombent pendant le semestre d'été. J'en nommerai quelques-uns:

- la préparation du stand de l'AGRAMA 81,
- amélioration de la partie écrite du cours moissonnage-battage A 5,
- l'exécution de travaux et d'expertises en relation avec le Service technique.

Pour clore, j'aimerais adresser de vifs remerciements à toutes les personnes et institutions qui nous ont fait bénéficier de leur appui, notamment:

Tableau 7 Liste des cours donnés au Centre de formation professionnelle de Riniken hiver 1980/81 / Participants

Date	No. du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Partici- pants
1980					
13.10 17.10.	553	Le maniement et l'entretien des tracteurs			
		et machines agricoles	A1	5	20
29.10 31.10.	554	La soudure autogène (1er degré)	M3	3	9
3.11 7.11.	555	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	12
4.11 6.11.	556	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	4
10.11 19.12.		K 30:			
	557	Travaux sur métaux	M 1	2	8
	558	La soudure électrique (1er degré)	M2V	5	9
	559	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	9
	560	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	8
	561	Travaux d'atelier et remise en état de matériels			
		agricoles	AR 2	10	8
20.11.	562	Manière et possibilités d'équiper un atelier de ferme	M 7	1	11
26.11.	563	Le postséchage du foin en grange	A 9	1	10
27.11.	564	Les matières plastiques (façonnage, rép.)	M 6	1	5
3.12.	565	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules			
		automobiles et machines agricoles	H2	1	4
4.12.	566	Les transmissions à cardans (limiteurs de couple)	AR 14	1	11
5.12.	567	Les barres de coupe: réparation, réglage	AR 15	1	9
8.12.	568	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	8
9.12.	569	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et			
		des bâtiments d'exploitation	MES 2	1	11
10.12 11.12.	570	Pose de revêtements pour parois, plafonds et			
TA THE STATE OF		planchers	MES 5	2	17
12.12.	571	La pose de parois en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	15
16.12.	572	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	6
23.12 24.12.	573	Equipements électriques de véhicules automatiques			
		et remorques agricoles	E1	2	8
1981					
5. 1 16. 1.	574	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	11
12. 1 13. 1.	575	Pose de revêtements modernes pour parois,			
		plafonds et planchers	MES 5	2	10
14. 1.	576	La pose de parois en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	18
15. 1.	577	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	16
19. 1 30. 1.	578	Travaux d'atelier et remise en état	AR 2	10	4
22. 1.	579	Les transmissions à cardans / limiteurs de couple	AR 14	1	6
23. 1.	580	idem	AR 14	1	11
28. 1.	581	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules			4 64
		automobiles et machines agricoles	H2	1	11
29. 1 30. 1.	582	Presses à haute densité, technique et entretien	A7	2	6
2. 2 13. 2.		KM 11:			
	583	Travaux sur métaux	M 1	3	11
	584	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	11
	585	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	11
2. 2 4. 2.	586	Travaux de soudage difficiles	M 8	3	12
16. 2 20. 2.	587	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	11
16. 2 18. 2.	588	La soudure autogène (1er degré)	M3	3	11
23. 2 27. 2.	589	La soudure électrique (cours blus comblet)	IVI2V	5	O
23. 2. — 27. 2. 23. 2.	589 590	La soudure électrique (cours plus complet) Le postséchage du foin en grange	M2V A 9	5 1	13

Date	No. du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Partici- pants
2. 3 3. 3.	592	Equipements électriques de véhicules automatiques			
		et remorques agricoles	E1	2	10
4. 3 5. 3.	593	Les pulvérisateurs mécaniques et pneumatiques	A 10	2	12
6. 3.	594	Tests de pulvérisateurs de culture	A 12	1	12
9. 3 13. 3.	595	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	. 8
9. 3 13. 3.	596	Les tracteurs à moteur Diesel, entretien réparations	A3	5	7
16. 3 18. 3.	597	La soudure autogène (1er degré)	M3	3	6
23. 3 27. 3.	598	Le maniement et l'entretien de tracteurs et			
20. 0. 27. 0.	000	machines agricoles	A1	5	16
30. 3 2. 4.	599	Les moissonneuses-batteuses	A 5	4	17
30. 3. – 2. 4.	599	Les moissonneuses-batteuses	AS		
				147	481
		Cours donnés hors du Centre:			
29.11.80	600	Travaux sur véhicules agricoles / entretien			
		(Valais supérieur)		1	36
24. 1.81	601	idem (Valais supérieur)		1	15
2. 3.81	602	Tests de pulvérisateurs de cultures (Muri AG)	A 12	1	12
9. 3.81	603		A 12		8
		idem Frick (AG)			
13. 3.81	604	idem (Rheinfelden AG)	A 12	A PAGE 1	6
				152	558
		Cela correspond à 1515 (1656,5) journées de participants			

- M. H. U. Fehlmann, moniteur
- M. W. Roth, moniteur
- M. W. Bühler, directeur et le personnel du secrétariat central
- les entreprises qui ont aimablement mis à notre disposition du matériel d'enseignement et des machines.

Centre de cours 2 à Grange-Verney

(Rapport de J.-J. Romang, chef du centre)

Lors de l'Assemblée des délégués de l'année dernière, M. R. Cattori, président de la section tessinoise, demanda la collaboration de l'ASETA pour des cours techniques au Tessin.

C'est ainsi que ma mission débuta et que le 15 décembre, la voiture lourdement chargée, je franchissais le Gotthard, empruntant également le tunnel du Seelisberg ouvert à la circulation depuis deux jours, pour trouver nos amis agriculteurs du Tessin. Ces derniers souhaitaient depuis longtemps participer à nos cours de soudure, seul l'éloignement de Grange-Verney les avait retenus. Au milieu de la plaine de Magadino, les responsables de la section avaient préparé des installations provisoires dans une remise tempérée par un chauffage. Ne parlant pas l'italien, ce n'est pas sans

une certaine appréhension que j'attendais les 28 participants inscrits à ces deux cours de soudure. Tous avaient heureusement de bonnes notions de français et, m'appuyant sur un texte traduit dans leur langue, tout se passa très bien. Merci aux organisateurs et aux participants pour l'excellent esprit et la bonne humeur tout au long de ces 6 jours!

Les cours prévus en décembre à Grange-Verney se sont trouvés transférés en janvier et février 1981. La diminution de notre période d'activité au Centre n'a pas nuit à la participation de cet hiver. Elle marque une légère augmentation sans tenir compte de notre activité hors du canton. Cette expérience vient s'ajouter à celle que nous avions déjà faite, et nous porterons tous nos efforts sur janvier et février, les deux seuls mois durant lesquels les agriculteurs sont un peu déchargés.

Une autre expérience a consisté a intensifier notre programme de réclame dans les journaux agricoles. Dès le 15 décembre, notre programme a paru 8 fois dans la "Terre Romande" provoquant une nette augmentation des inscriptions. La moitié des frais supplémentaires engendrés par cette opération a été aimablement prise en charge par l'AVPT, nous l'en remercions. Nous constatons que le bassin de recrutement de nos participants

Tableau 8 Liste des cours donnés au Centre de formation professionnelle complémentaire de Grange-Verney (hiver 1980/81)

Date	No. cour		Genre du c.	Durée (jours)	Partici- pants
1980					
20.12.	292	Cours sur les tronçonneuses	A 8	_1	6
1981					
5. 1.	293	La pose de revêtements modernes pour parois,			
		sols et plafonds	MES 5	1	5
6. 1 8. 1.	294	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	15
9. 1.	295	Réparation de vieux socs de charrue	M2R	1	6
13. 1 15. 1.	296	La soudure autogène	M 3	3	14
16. 1.	297	La pose de sols en terre cuite	MES 6	1	10
17. 1.	298	La partie électrique des tracteurs et remorques	E1	1	9
19. 1.	299	L'isolation des bâtiments (matériaux et pose)	MES 8	1	13
20. 1 22. 1.	300	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	11
24. 1.	301	Les travaux sur carrosserie	M 9	1	9
26. 1.	302	La pose de rustique intérieure: travaux de retouche			
		av. emploi de plâtre	MES 7	1	10
27., 28., 30. 1.	303	La soudure autogène	M3	3	12
2. 2 4. 2.	304	La soudure autogène	M 3	3	11
5. 2 7. 2.	305	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	10
9. 2.	306	La pose de revêtements modernes pour parois,			
		sols et plafonds	MES 5	1	7
11. 2 12. 2.	307	Machines horticoles	G 1	1	16
16. 2 17. 2.	308	Travaux de maçonnerie	MES 9	2	10
18. 2 20. 2.	309	Machines horticoles	G1	3	21
23. 2 24. 2.	310	Machines horticoles	G1	2	16
25. 2 26. 2.	311	Machines horticoles	G 1	2	15
27./28.2. + 3.3.	312	La soudure électrique (2ème degré)	M 8	3	8
2. 3.	313	L'emploi des peintures et de laques	MES 1	1	2
4. 3 5. 3.	314	La soudure électrique (cours complémentaire)	M 4	2	5
9. 3 10. 3.	315	Moissonneuses-batteuses	A 5	2	5
				46	246
		Cours donnés hors du Centre:		1	
1517.12.80	316	Canton du Tessin: La soudure électrique	M 2	3	. 14
1820.12.80	317	Canton du Tessin: La soudure électrique	M 2	3	13
				52	273

ne s'étend que peu en dehors du canton de Vaud et qu'un certain effet de saturation se fait sentir. Il s'agit de se manifester un peu plus pour atteindre une clientèle un peu moins motivée par rapport aux années précédentes.

La moitié de notre activité a consisté à donner des cours de soudure, 4 sur la soudure électrique et 3 sur la soudure autogène. Pour compléter et varier, nous avions en plus à notre programme trois jours réservés à la construction durant lesquels les participants avaient la possibilité de confectionner une table de soudure et un jour pour pretaper de vieux socs de charrue.

Abandonné depuis trois ans, le cours sur la partie électrique des tracteurs et remorques agricoles a eu neuf participants. Il n'en a pas été de même pour les journées "répárations et tracteurs" et "machines agricoles" qui ont été supprimées, la participation ayant été trop faible. Nous n'avons pas eu de trous dans notre activité, ces cours étant prévus en paralléle avec les cours de soudure.

L'ensemble des journées destinées aux "travaux à faire soi-même" dans les bâtiments d'habitation et ruraux ont eu une participation satisfaisante, sauf pour le cours "emploi de laques et de pein-

tures modernes". Cette matière sera combinée en un seul jour avec le cours sur la pose de rustiques. L'isolation des bâtiments a attiré plus de monde et donne lieu à de nombreuses discussions. Nous sommes frappés par le nombre d'idées fausses qui circulent dans ce domaine. D'entente avec les spécialistes professionnels, nous développons quelques notions théoriques: technique de pose et connaissance des matériaux et enfin nous essayons de dégager des priorités pour savoir où commencer à isoler.

Signalons aussi l'arrivée, à fin janvier, de 60 apprentis horticulteurs-paysagistes qui venaient se familiariser avec les petits moteurs. Nos locaux regorgaient à leur intention de tondeuses à gazon, motoculteurs, brouettes à moteur et autre matériel spécifique. Nous passions de la bougie au carburateur en jettant un regard rapide sur les moteurs Diesel.

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier sincèrement tous les participants de l'hiver écoulé pour le bon esprit qui a régné tout au long de nos cours. Notre Centre s'efforcera d'améliorer toujours les services qu'il entend offrir aux argriculteurs et restera ouvert à toute suggestion en rapport avec son activité. Nous voudrions également exprimer notre vive gratitude à la direction et à l'ensemble des services de l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney pour tout le soutien qu'il nous accorde. Nous ne saurions oublier l'aide et les bons conseils que nous recevons de nos collègues du Centre 1 et du Secrétariat central de l'ASETA à Riniken.

8. Service technique (ST)

Durant l'exercice, H. U. Schmid et W. Bühler ont à nouveau été chargés de ce service. Vu le travail important pendant les mois d'hiver au Centre de Riniken, H. U. Schmid ne peut s'occuper de tâches spéciales que pendant l'été, à côté de la préparation des cours. Les contrôles de factures et de garanties ainsi que quelques expertises techniques relatives à certains dommages de moteurs et machines lui incombent à cette époque.

W. Bühler, de son côté, était chargé des questions relatives au droit sur la circulation routière, du travail administratif ainsi que de la représentation de l'ASETA dans d'autres organisations techniques. Il va sans dire que les activités relatives au Secrétariat d'une part, au Service technique et aux Centres de cours d'autre part, ne peuvent être dissociées, vu l'effectif restreint du personnel.

Citons les tâches importantes du Service technique:

- Préparation de la 9ème journée d'information
- Création, préparation et construction du stand d'exposition ASETA à l'AGRAMA 81, surveillance pendant la durée de l'AGRAMA
- Projet et impression d'un nouveau dépliant ASETA en couleurs
- Impression et reliure d'un livret de contrôle pour l'utilisation de machines agricoles (offset)
- Création de la page de couverture du classeur pour la collection des périodiques "Technique agricole" et "Schweizer Landtechnik"
- Préparation des séances des Commissions techniques 1 et 2 ainsi que mise en pratique des décisions et rédaction des procès-verbaux
- Préparation de la réunion des présidents des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses
- Collaboration avec la Commission fédérale des installations et appareils techniques en tant que représentant de l'agriculture
- Travaux préparatifs pour la création d'une nouvelle CT relative aux énergies alternatives. Discussions avec la Société pour l'application des énergies alternatives en agriculture (SAEA) concernant la défense de ses intérêts par l'ASETA.
- Rédaction d'un rapport relatif à la consultation concernant les prescriptions sur les gaz d'échappements des véhicules automobiles
- Prises de vue à l'extérieur pour un film-documentaire au sujet des moissonneuses-batteuses autoniveleuses et axiales
- Prises de photos et de diapositives pour les archives

9. Le périodique «Technique Agricole»

La 43ème année de notre périodique a paru, comme par le passé, en 15 numéros (année civile 1980). En décembre 1980, les trois éditions de notre périodique ont atteint les chiffres suivants:

édition allemande 31 260 (31 200) exemplaires édition française 7 760 (8 390) "
édition italienne 391 (400) "

Le courrier des lecteurs est devenu plus important, nous en remercions les correspondants. Vu que le rédacteur dispose de plus de temps depuis une année, nous souhaitons que le dialogue s'intensifie. C'est l'unique moyen de créer un périodique répondant aux désirs de ses lecteurs.

Tableau 9 Nombre de pages du périodique depuis 1971

a) «Technique agricole»

Année	Pages de texte	Pages d'annonces	Total des pages
1971	422	310	732
1972	491	297	788
1973	515	313	828
1974	508	288	796
1975	419	312	731
1976	419	229	648
1977	396	292	688
1978	410	272	682
1979	483	333	816
1980	464	300	764

b) «Schweizer Landtechnik»

Année	Pages de texte	Pages d'annonces	Total des pages		
1971	463	533	996		
1972	513	559	1072		
1973	508	516	1024		
1974	522	526	1048		
1975	472	547	1019		
1976	461	435	896		
1977	518	510	1028		
1978	540	526	1066		
1979	550	586	1136		
1980	576	588	1'164		

Nous adressons nos remerciements sincères à nos nombreux et fidèles collaborateurs et traducteurs M. H. Ossent, Mme Y. van Nüwenborg, Mme E. Borel et Mlle L. Coppi (pour l'italien). Nous savons apprécier leur travail consciencieux pour la traduction d'articles techniques.

Nous tenons à remercier également les annonceurs fidèles depuis de nombreuses années ou ceux qui viennent de découvrir la possibilité d'insérer avec succès dans notre périodique. Nous adressons de vifs remerciements d'une part à la maison Hofmann SA, Zurich, en tant qu'acquisiteur d'annonces et d'autre part à la maison Schill & Cie, Lucerne, qui imprime et expédie notre périodique.

10. Education routière et sécurité de la circulation

Lors des nombreux cours et manifestations des sections et de l'ASETA, les responsables s'efforcent continuellement de rendre les visiteurs attentifs aux règles les plus élémentaires de la sécurité routière afin de leur inculquer une facon de travailler et une conduite de véhicules évitant tout accident. Le succès de leurs efforts ne peut guère être quantifié. Afin d'encourager toute personne s'occupant de prévention des accidents en agriculture à persévérer dans ses efforts, nous osons affirmer que le nombre d'accidents est en régression, comme le prouve une lecture très attentive des statistiques et la comparaison relative au degré de mécanisation. Les accidents de tracteurs (retournements) à suites graves en sont les exceptions tragiques. Des mesures techniques telles que l'application de dispositifs de sécurité sur tous les tracteurs et de meilleurs systèmes de freinage sur les remorques entraîneraient une diminution du nombre des victimes.

Les candidats au permis Cat. G ont bénéficié d'une formation excellente par les sections contribuant ainsi à l'augmentation de la sécurité de la circulation. Nous profitons de cette occasion pour remercier les présidents des sections et les moniteurs de cours de leur travail à haute responsabilité

Les articles suivants publiés dans notre périodique sont consacrés à la prévention des accidents:

 Conducteurs de moissonneuses-batteuses, réfléchissez aux graves conséquences

Tableau 10 Objets impliqués dans les accidents routiers de 1977 à 1980

	1977	1978	1979	1980
Chemins de fer	181	180	174	157
Tramways	577	546	519	541
Cars / Omnibus	977	955	886	949
Voitures automobiles	92'553	95'015	94'512	94'604
Camions	7'727	7'849	8'111	8'254
Tracteurs agricoles	549	567	559	538
Tracteurs industriels	23	22	25	17
Tracteurs à sellette	388	469	475	457
Motocyclettes	3'130	3'340	3'514	4'002
Scooters	350	322	293	281
Petites motos	887	788	682	696
Motocycles	5'961	6'170	6'237	5'872
Cycles	2'794	2'680	2'849	2'725
Chars	28	46	37	23
Piétons	5'007	4'800	4'685	4'433
Traîneaux de sport	13	16	18	24
Animaux	940	938	1'011	911
Autres objets	783	939	1'002	1'080
Total	122'868	125'642	125'589	125'564

(Office fédéral de statistique, Berne)

Tableau 11
Tracteurs agricoles impliqués dans les accidents routiers de ces 5 dernières années et par canton (1976 à 1980)

1977 40 4 5	1978 41 2	1979 50 2	1980
4 5	2		39
4 5	2		
5		THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 1	4
	2	5	_
83	86	75	84
7	11	14	10
_	1	1	1
38	40	29	40
2	2	6	1
3	5	3	3
44	34	31	28
_		10	. 11
38	49	37	42
14	19	9	10
2	6	4	3
4	4	4	3
43	45	36	39
8	4	6	14
14	18	15	16
12	12	20	15
34	35	36	26
8	14	8	16
4	- e	1	1
54	43	64	47
35	42	51	33
8		2	6
45	47	40	46
549	567	559	538
	83 7 — 38 2 3 44 — 38 14 2 4 43 8 14 12 34 8 4 54 35 8 45	83 86 7 11 — 1 38 40 2 2 3 5 44 34 — 38 49 14 19 2 6 4 4 43 45 8 4 14 18 12 12 34 35 8 14 4 — 54 43 35 42 8 5 45 47	83 86 75 7 11 14 — 1 1 38 40 29 2 2 6 3 5 3 44 34 31 — 10 38 49 37 14 19 9 2 6 4 4 4 4 43 45 36 8 4 6 14 18 15 12 12 20 34 35 36 8 14 8 4 — 1 54 43 64 35 42 51 8 5 2 45 47 40

(Office fédéral de statistique, Berne)

- Que seront les conséquences de la nouvelle loi sur les explosifs?
- Peut-on se passer de systèmes de freinage pour remorques de travail agricoles? (SPAA)
- Peut-on se passer de dispositifs de sécurité pour tracteurs?
- Une routine dangereuse! (SPAA)
- Conducteurs de véhicules à moteur: Voir et être vu!
- Recommandations concernant le comportement dans le trafic routier nocturne (SKS)
- L'emploi de récolteuses-hacheuses à maïs peut présenter des dangers très sérieux (SPAA)
- Davantage de sécurité lors des transports d'automne (SPAA)
- Des crochets de remorquage placés trop haut peuvent être extrêmement dangereux (SPAA)
- Gardez-vous d'échelles métalliques! (SPAA)

La prévention routière dans l'agriculture (Gendarmerie Vaudoise)

Nous remercions les auteurs de ces articles de leur collaboration fort appréciée.

11. Droit sur la circulation routière

Contrairement aux années précédentes, aucune nouvelle ordonnance relative à la circulation routière et pouvant intéresser les agriculteurs n'est entrée en vigueur pendant l'exercice. Cependant les différents services responsables travaillent avec acharnement à l'élaboration de nouvelles lois, arrêtés et projets. En avril de cette année, toutefois, la modification sur les prescriptions des gaz d'échappements des véhicules automobiles, selon OCE du 27 août 1969, a été soumise à la consultation des associations faîtières et des autorités. Bien que l'agriculture ne soit touchée qu'indirectement par les prescriptions plus sévères prévues pour les autos (véhicules automobiles à moteur à essence), le CD a décidé sur demande de la CT 1 de donner son avis concernant ce projet. Notre prise de position souligne la nécéssité d'améliorer la qualité de l'air dans nos villes et encourage le maintien d'un air salubre dans le pays entier. Nous déplorons par contre le cheminement solitaire de la Suisse en matière de prescriptions d'immissions limites.

Nous suivons attentivement les débats quant aux engagements pris, en son temps, concernant la taxe supplémentaire douanière servant au financement des auto-routes. Une modification à ce sujet pourrait éventuellement provoquer un changement en matière de remboursement des taxes douanières des carburants à usage agricole.

Dans les cercles de la ECE (Commission économique européenne) et de la CEMA (Comité européen des constructeurs de machines agricoles), il est à nouveau question d'une entente internationale pour les vitesses limites des tracteurs. La limite supérieure en vue est la vitesse de 32 km/h comme elle est d'usage en Grande Bretagne. Il va sans dire qu'une augmentation de la vitesse entraînerait de nombreuses conséquences (freins, pneus, proportions de poids, permis de circulation etc.).

12. L'activité des sections et collaboration avec l'ASETA

Le tableau comparatif 12 permet de se rendre compte de l'intense activité de nos 22 sections. L'activité de certaines d'entre elles est d'autant

Tableau 12 Manifestations organisées par les Sections durant la période comprise entre le 1er juillet 1980 et le 30 juin 1981

Sections		Assemblée Réunions générale régionales**				Cours techniques		Cours et préparations à l'examen Cat. G			Démons- trations			- Excursions Gymkhai pour tractorist			manifestations	
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	j. p.	n.	jours	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
AG	1	77	8	283	14	147	124	31	1*	747	_	_	_	_	_	`	54	1254
BE	1	190	11	620	4	70	35	164	1*	3800	_	_	_	_	_		180	4680
BB	1	117	1	117	3	115	115	3	1 *	145	1	150	_	_	_	<u> </u>	9	644
FL	1	41	_	_	_	_	_	2	1*	29	_	_	_	_	1	63	4	133
FR	1	63	1	37	_	_		25	1/2	528	_	_	_	_	-		27	628
GE	1	130	_	_	_	_	<u> </u>	_	_		_	_	1	130	_	_	2	260
GR	1	41	1	41	_	_	<u> </u>	_	_	_	_	_	_	_	_		2	82
JU	- 1	45	4	150	_	_	<u></u>	10	1	201	_	_	1	20	_	- (1)	16	416
LU	1	81	6	224	_	_		11		913		-	_	_	_	 5	18	1218
NE	1	46	_		—	_		6	1	131	_	_	_		_		7	177
NW	1	22	1	22	_	_	_	2	1	58	_	_	1	41	_		5	143
OW	1	21	2	50	_	_		1	1	- 24	_	_	_	_	_		4	95
SG	1	170	16	692	_	<u> </u>		35	11/2 *	1037	_	_	-	_	_		52	1899
SH	1	41	on the second) \ <u>-</u>	4	56	175	3	1*	134	-	-	2	104	_	-	10	335
SO ·	1	47	3	162	_	_		7	1*	214	_	_	_	_	_		11	423
SZ	_		_	-	_	_	1 - 2 - X	13	11/2 *	316	_	_	_	_	_	-	13	316
TG	1	150	1	52	20	257	425	27	11/2 *	485	_	_	_	-	_	_	47	916
TI	1	36	_	-	—	_	_		_	-	_	_	1	82	_	-	4	146
VD	1	115	_	-	-			11	2*	154	-	_	-	-	1	55	13	324
VS	1	11	2	25	4	70	140	-	_	_	2	25	-	-	-	_	9	131
ZG	1	130	1	130	1	16	48	3	1*	112	1	150	1	53		-	8	591
ZH	1	247		-	8	92	169	68	1*	1522	1	50	5	298		-	83	2209
	21	1821	58	2605	58	823	1231	422		10550	5	375	12	728	2	118	578	17020

^{*)} Les cours et préparations à l'examen Cat. G ont lieu en deux parties, par exemple 2 x 1/2 jour

plus remarquable que toutes les manifestations ont lieu pendant les mois d'hiver, à l'exception des cours de préparation pour le permis Cat. G et de quelques démonstrations de machines.

La relation existant entre l'effectif des membres — en augmentation ou éventuellement en diminution — et l'activité de chaque section — est nette.

L'intervention de MM R. Cattori TI, et X. Föhn SZ, formulée lors de la 96ème sèance du CC demandant que les petites sections soient mieux soutenues par l'association centrale, a déjà trouvé un écho. L'hiver dernier, celle-ci a collaboré à deux reprises:

Un moniteur du Centre de cours de Grange-Verney a été mis à disposition de la section tessinoise afin d'organiser, pour un temps limité, des cours de soudure électrique. Des manuels de cours français ont été traduits en italien et imprimés à cette intention.

La section valaisanne a pu organiser deux cours et deux conférences grâce à l'ASETA qui a mis à sa disposition des moniteurs et conférenciers ainsi que le matériel de propagande nécessaire.

Dans les deux cas, la section en a pris l'initiative. Le public a montré un intérêt marqué, valorisant ainsi les efforts fournis.

Durant l'exercice, l'ASETA n'a pas toujours été en mesure de remplir sa mission de soutien auprès des différentes sections pour raisons de personnel. Nous devons chercher et trouver les moyens améliorant l'engagement de l'ASETA vis-à-vis de celles-ci, afin d'atteindre les buts fixés, si cela est demandé.

La collaboration avec les 22 sections a été, comme par le passé, excellente. Nous remercions celles-ci des bons rapports qu'elles entretiennent avec l'ASETA et tout particulièrement MM les présidents des sections et leurs gérants.

13. Le Secrétariat central

Durant l'exercice, certains travaux d'installations en rapport avec le déménagement des bureaux à

^{**)} Réunions avec conférences techniques ou de prévention accidents

n. = nombre de manifestations p. = nombre de participants

Riniken ont dû être terminés. La proximité du Centre de cours est un avantage tant pour le Secrétariat que pour le chef du Centre.

L'année dernière, après dix ans d'activité au Secrétariat, Mme E. Borel, notre collaboratrice pour la langue française, nous a quittés pour raisons de santé. Nous lui exprimons notre vive gratitude pour le travail impeccable fourni et regretterons sa personnalité agréable. Nous avons eu le plaisir d'engager Mme C. de Senarclens de Baden au sein de notre petit groupe. Durant les cinq semaines d'hospitalisation et de convalescence de Mme Vogel, notre secrétaire, nous avons été obligés d'avoir recours à des auxiliaires.

Le travail effectif du Secrétariat se reflétant dans les différents chapitres du rapport, nous renonçons à en faire un résumé.

14. Relations avec les autorités et organisations

Outre les relations avec les instances fédérales et les organisations privées traitant des problèmes relatifs à l'équipement technique de l'agriculture d'une part, de la circulation routière et de l'approvisionnement d'énergie d'autre part, nous entretenons de bons contacts avec les différentes institutions de recherche et de vulgarisation.

Station fédérale de recherche d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT) à Tänikon TG

Les excellents et utiles rapports que nous avons avec la Direction et les collaborateurs de la FAT méritent d'être relevés.

La liste suivante des publications de la FAT dans le périodique de notre association montre le nombre important et la diversité des renseignements d'ordre agricole offerts à nos membres. Il est d'autant plus remarquable qu'il s'agit de thèmes ayant été l'objet de longues recherches. Nous profitons énormément de la collaboration de la FAT aux différentes manifestations de l'ASETA, telles que les journées d'information et les démonstrations techniques. Le travail des spécialistes de la FAT dans les commissions techniques est précieux et stimulant.

Les articles suivants ont paru dans "Technique agricole":

- a) première partie:
 - Comparaison des pertes de grains occasionnées par les systèmes de moissonnage-battage anciens et modernes.
 - Comment peut-on contrôler la consommation d'huile?

- Importance de l'approvisionnement énergétique en agriculture.
- Le biogaz, sa génération et son emploi

b) Bulletin de la FAT:

- Chars automoteurs Test rapide 1980
- Tests comparatifs de charrues portées
- Essais comparatifs de récolteuses de betteraves sucrières
- Pourquoi un test de tracteurs fait par la FAT?
- Problèmes de climat intérieur des étables froides
- Peut-on réduire l'horaire de travail de l'exploitation paysanne?
 Problèmes d'intégration du génie rural dans l'exploitation agricole
- Engraissement des porcs sur litière profonde
- Elements des frais occasionnés par les matériels agricoles et indemnités à demander pour l'usage de ces matériels en 1981
- La pression sur le sol des prairies moins grave qu'on pourrait le craindre?
- Tableau de types de répartiteurs téléscopiques
 - Essai comparatif de faucheuses-conditionneuses
 - Expériences faites avec les outils portés à l'avant
 - Mesures techniques culturales propres à éviter la formation de mottes dans la culture des pommes de terre
 - Essai comparatif de freins de remorques hydrauliques
 - Essai comparatif de citernes à pression
 - Tableau des types de faucheuses rotatives

Nous adressons nos sincères remerciements à M. le directeur P. Fässler, Dr., à M. R. Studer, ingénieur et chef de la Section machines agricoles ainsi qu'à tous leurs collaborateurs.

Association suisse pour l'encouragement du Conseil d'exploitation en agriculture (ASCA)

Les relations que nous entretenons avec l'ASCA de Suisse Romande et de Suisse Alémanique sont une liaison précieuse avec les services de conseil en machines cantonaux. Ces rapports s'étendent surtout au travail dans les commissions techniques et journées d'information. Le secteur "machinisme" de l'ASCA répond en tant qu'organe compétent aux questions relatives à l'utilisation en commun de machines agricoles. Les connaissances spéciales de l'ASCA sont transmises au public soit

par "Technique agricole" ou par d'autres moyens. Nous avons eu l'honneur de recevoir l'ASCA pour un cours de formation de deux jours dans notre Centre 1 à Riniken. Les 30 participants, tous conseillers cantonaux en machinisme agricole, ont été renseignés d'une part sur le calcul des coûts dans les entreprises de réparation pour machines agricoles. Pour la partie pratique, l'ASCA a traité la prévention des dégats sur les arbres de transmission.

M. R. Gnädinger, désigné par la Commission technique 3, a esquissé le "carnet de bord" qui est en vente depuis le printemps 1981 au Secrétariat central.

Nous remercions MM les Directeurs H. Schweizer et A. Veillon ainsi que leurs collaborateurs R. Gnädinger (Lindau) et P. A. Mouchet (Lausanne) de leur précieuse collaboration.

Pour les questions d'équipement agricole, nous entretenons des relations étroites avec l'Union suisse des Paysans (USP) à Brougg, ainsi qu'avec l'Association suisse des fabriquant et commerçants de machines agricoles (ASMA) à Berne et avec d'autres organisations notoires. Les problèmes spécialisés se posant également au niveau fédéral sont traités en priorité par notre association, bien que nous fassions souvent équipe avec l'USP ou l'ASMA au sujet de prises de positions et démarches pour raisons de rentabilité.

Le chef du Service de la Prévention des Accidents en agriculture (SPAA) et ancien gérant de l'IMA, M. J. Hefti, Ing. agr., a pris sa retraite. Depuis 1969, à partir du moment où l'IMA a été intégré dans la FAT nouvellement créée, M. J. Hefti a dirigé la SPAA et a tenté avec beaucoup de patience de former les agriculteurs à travailler sans accidents. D'innombrables recommandations ont été transmises a nos membres par le biais de "Technique agricole". Nous adressons nos vifs remerciements à M. Hefti pour son engagement désintéressé.

Nous attendons une collaboration fructueuse également avec son successeur, M. R. Burgherr, ing. agr., au profit de tous les intéressés. Depuis la dernière séance de la commission pour la prévention des accidents, le 19 juin 1981, l'ASETA est représentée par le dernier signataire dans le Comité directeur de cet organe.

15. Relations internationales

Les relations internationales directes ainsi que les contacts personnels avec les services spécialisés

étrangers ont souffert du manque général de temps et d'argent. La 22ème séance du groupe de travail "Mécanisation" de la CEA a eu lieu les 7 et 8 avril 1981 à Castelnaudary, France, sans la participation d'une délégation suisse. Les thèmes suivants ont été à l'ordre du jour: "Collaboration des stations d'essais européennes», «Energies alternatives dans l'agriculture des pays membres" et "Rapport sur la collaboration d'organisations internationales".

Le groupe de travail "Energie" de la CEA a siégé les 26 et 27 mars 1981 à Kiel (RFA). M. Studer, FAT, Tänikon y a pris part.

L'exposition de la DLG à Munich, qui a eu lieu en automne 1980, a été visitée par les deux moniteurs du Centre de cours 1 à Riniken.

Le dernier signataire s'est rendu au Salon international de la machine agricole, SIMA, à Paris afin d''être au courant des dernières nouveautés techniques pour l'agriculture. A Munich et à Paris, les contacts établis ont été approfondis et de nouvelles relations amorcées.

16. Questions financières

Selon la coutume des années précédentes, les comptes 1980/81 font l'objet d'un rapport financier séparé, destiné uniquement aux délégués de sections et membres du Comité central. Nous en donnons toutefois un résumé à l'intention des autres sociétaires afin qu'ils connaissent dans les grandes lignes la situation financière de notre association.

Le total des charges concernant l'édition allemande du périodique s'élève à Fr. 537 218.-, laissant un bénéfice de Fr. 7003.05. Quant à l'édition française, le total des rendements est de Fr. 169 651.69, celui des charges de Fr. 164 109.35, ce qui donne un solde positif de Fr. 5542.34. Les charges du Service technique se montent à Fr. 57 144.60, total dépassant de Fr. 2848.10 celui des rendements. Pour le Centre de cours de Riniken, le total des charges se monte à Fr. 124 625.90, laissant un bénéfice de Fr. 2758.60. Le Centre de cours de Grange-Verney/Moudon, avec un total des rendements de Fr. 35 124.- et de charges de Fr. 32 223.30, enregistre un bénéfice de Fr. 2900.70. Enfin le total des charges concernant le Secrétariat central s'élève à Fr. 634 302.- et laisse un bénéfice de Fr. 3969.25. En résumé, on constate que la totalité des charges de l'exercice 1980/81 se monte à Fr. 1549 623.15 et que le bénéfice réalisé est de Fr. 19 325.84. Dans le bilan, les immeubles (Centre de cours 1)

sont inscrits à l'actif pour un montant de 132 000.— et les installations des deux centres de cours pour Fr. 5000.—. Au nombre des postes figurant au passif du bilan, on trouve en premier lieu le prêt hypothécaire de Fr. 93 200.— (emprunt contracté pour le Centre 1). La fortune de l'ASETA, au 30 juin 1981, se montait à Fr. 182 696.96.

Nous adressons de sincères remerciements à M. Peter Zimmerli, Lenzbourg (AG), réviseur permanent des comptes de l'ASETA, de même qu'à MM. J. Bircher, Hagendorn (ZG) et B. Schafroth, Ettingen (BL), vérificateurs statutaires, pour la consciencieuse exécution de leur mandat.

17. Conclusions

Le présent rapport vous offre, pour différentes raisons une vue d'ensemble quelque peu sommaire des activités de l'ASETA. Pour tous les organes de l'Association et ses membres, il est toutefois évident que nous travaillons de façon intensive malgré un effectif du personnel restreint. Les progrès de la technique, de nouveaux procédés de travail ainsi que la soif d'apprendre de la génération actuelle et future des paysans solliciteront des prestations toujours plus importantes de notre

association. Pendant les années à suivre, il incombera aux organes de tenir en équilibre les perspectives et les moyens financiers.

A cet endroit, nous remercions tous nos membres de leur fidélité. Nous adressons également de vifs remerciements aux gérants et présidents des sections et aux moniteurs de cours. Nous n'oublions pas les organes de l'Association centrale, les collaborateurs des Centres de cours, la rédaction et le personnel du Secrétariat central à qui nous adressons nos sentiments de vive gratitude pour leur travail infatiguable.

Pour clore, nous tenons à exprimer notre gratitude aux représentants des services publics, institutions et organisations avec lesquels nous collaborons et qui font preuve de compréhension pour les problèmes de la mécanisation dans l'agriculture.

Morat et Riniken, le 15 août 1981

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE — ASETA

Le président central: Hans Bächler, Morat

Le directeur: W. Bühler, Riniken